

Au : Personnel enseignant du préscolaire, du primaire et du secondaire

De : Nathalie Bouchard, conseillère en relations de travail
Benoit Coutu, vice-président à la vie professionnelle
Chantal Lefort, vice-présidente aux relations de travail



Objet : Opération composition de la classe (préscolaire, primaire et secondaire)

Bonjour à toutes et à tous,

Du 16 au 31 octobre 2017, nous, le SEOM et les autres syndicats affiliés de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) menons **l'Opération composition de la classe**.

Depuis plusieurs années, la classe ordinaire n'en est plus une. Plusieurs élèves intégrés en classe ordinaire présentent des difficultés ou des retards d'apprentissage importants, mais les ressources manquent et la tâche du personnel s'alourdit. La composition des groupes ne respecte plus les dispositions prévues à la convention collective¹.

Une décision arbitrale de 2015 démontre qu'une commission scolaire ne peut considérer les élèves à risque comme des élèves « ordinaires ». L'arbitre de cette décision a aussi reconnu que la tâche des enseignantes et enseignants s'avérait déraisonnable et inacceptable. En conséquence, les objectifs de l'Opération composition de la classe sont les suivants :

- 1- Faire respecter les dispositions touchant la formation des groupes;
- 2- Cesser l'intégration massive et désordonnée des élèves à risque et des EHDA en classe régulière;
- 3- Réclamer une tâche acceptable et raisonnable pour les enseignantes et les enseignants;

Pour ce faire, **nous devons connaître la composition de votre classe ou de vos groupes**.

Qui sont les personnes visées par l'Opération composition de la classe? Il s'agit des enseignantes et des enseignants qui œuvrent en classe ordinaire au préscolaire 4 ans à demi-temps ou à temps complet, au préscolaire 5 ans, au primaire et au secondaire (avec un minimum de 4 périodes par cycle de 9 jours).

Comment participer à l'Opération composition de la classe? Veuillez d'abord prendre connaissance de l'importante documentation d'accompagnement prévue à cet effet. Vous la recevez avec le présent communiqué. Ensuite, **entre le 16 et le 31 octobre 2017, vous devrez remplir le formulaire en ligne qui se trouve à l'adresse suivante :** www.lafae.qc.ca/maclasse

Il est **important** d'insister... **le succès de l'Opération composition de la classe repose sur votre participation!** Il s'agit pour nous d'une **excellente occasion** de vous aider à **défendre vos droits** et à **faire valoir vos justes revendications**.

Syndicalement,

Benoit Coutu
Vice-président à la vie professionnelle

Chantal Lefort
Vice-présidente aux relations de travail

Nathalie Bouchard
Conseillère en relations de travail

¹ Article 8-8.00 de l'Entente nationale (E6) – Règles de formation des groupes d'élèves.